

Groupe d'étude

Viticulture

Communiqué de presse

15.10.2013

Non à une nouvelle stigmatisation du vin !

Le groupe d'étude viticulture de l'Assemblée nationale condamne avec fermeté les propos tenus par Monsieur Patrick Elineau, Directeur général de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie. Il est inacceptable de préconiser, en matière de publicité du vin sur Internet, l'utilisation des mêmes dispositifs que ceux qui sont utilisés contre la pornographie, la pédophilie et les sites pronazis.

Une attaque aussi violente du vin et de la filière viticole, et de tels amalgames de la part d'une association reconnue d'utilité publique, agréée « jeunesse et éducation populaire », et financée par l'État, l'Assurance maladie et les Collectivités locales, sont inadmissibles.

Nous condamnons toute stigmatisation du vin et tout amalgame entre certaines drogues et la consommation de vin.

Ce comportement outrancier est révélateur d'un grand malentendu concernant le vin et sa consommation, et rend d'autant plus nécessaire la création d'une instance interministérielle rassemblant le secteur et les associations de santé.